Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260409-2026_03_14-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 9 AVRIL 2026

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de LORIENT

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération
ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS ET DES ELUS REFERENTS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 9 avril 2026

Nbre d'élus en exercice : 35

Nbre d'élus présents : 34

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

Présents :
M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme PEYRE, Mme LE BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme BUSSENEAU, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC, Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M. BERTHET, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ, Mme COHO

Absents excusés :
Mme BUSSENEAU donne pouvoir à Mme LE HENO jusque 18h24
M. DELLA donne pouvoir à Mme DUIC

Mme LOPEZ-LE GOFF arrive à 18h11

M. JESTIN est élu secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. LE MAIRE

Suite à l'installation du Conseil municipal le 20 mars 2026, il convient de procéder à l'élection des représentants de la commune dans divers organismes extérieurs.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-21,

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil municipal en date du 20 mars 2026,

Considérant les candidatures recueillies auprès des différents groupes du Conseil municipal,

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260409-2026_03_14-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,
Pour l'Office municipal des sports : à la majorité, 1 abstention : Mme COHO et 3 contre : M. FUCHS, M. HENAFF, Mme LE COZ
Pour les autres désignations : à l'unanimité, 1 abstention : Mme COHO et Mme PEYRE ne prend pas part au vote

Article 1 : OPTE pour le vote à main levée pour ces différentes élections (unanimité requise)

Article 2 : VOTE pour élire les représentants de la commune dans divers organismes extérieurs proposés dans le tableau suivant :

Organisme	Représentants titulaires	Représentants suppléants	Vote
Conseil d'établissement du Conservatoire	1. Dominique FOSSE 2. Armel GONTIER 3. Annick LE GAL		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Office municipal des sports	1. Annaïg LE MOEL RAFLIK 2. Florence LOPEZ LE GOFF 3. Armel GONTIER		Pour : 31 Contre : 3 Abstention : 1
Conseil de l'école maternelle Renée Raymond	Sabine LE HENO	Carole DUIC	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil de l'école maternelle Eugénie Cotton	Carole DUIC	Annaïg LE MOËL RAFLIK	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260409-2026_03_14-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Organisme	Représentants titulaires	Représentants suppléants	Vote
Conseils des écoles maternelle et élémentaire Paul Langevin	Emmanuel MARTINEAU MARCENY	Marie-Laure BUSSENEAU	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseils des écoles maternelle et élémentaire Pablo Picasso	Armel GONTIER	Emmanuel MARTINEAU MARCENY	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseils des écoles maternelle et élémentaire Joliot Curie	Claude LE HEN	Armel GONTIER	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseils des écoles maternelle et élémentaire Henri Barbusse	Nils BERTHET	Annaïg LE MOËL RAFLIK	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseils des écoles maternelle et élémentaire Romain Rolland	Marie-Laure BUSSENEAU	Nils BERTHET	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil d'administration des classes sous contrat d'association	Gilles CARRERIC	Sabine LE HENO	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil d'administration du collège Jean Lurçat	Carole DUIC	Armel GONTIER	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil d'administration du collège Henri Wallon	Marie-Laure BUSSENEAU	Hugo CABON	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil d'administration du lycée Jean Macé	Sabine LE HENO	Guénola LE HUEC	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Société d'exploitation du Parc des expositions (SEGEPEX)	Mireille PEYRE		Pour : 33 Contre : 0 Abstention : 1 Mireille PEYRE ne prend pas part au vote

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 056-215600982-20260409-2026_03_14-DE

CONSEIL MUNICIPAL DE LANESTER DU JEUDI 9 AVRIL 2026

Organisme	Représentants titulaires	Représentants suppléants	Vote
Agence de développement du Pays de Lorient - AUDELOR	Gilles CARRERIC		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Conseil portuaire du port de Lorient	Gilles CARRERIC		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Commission de suivi du site de l'entreprise Guerbet	Celine SORET CELLE		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLECT)	Gilles CARRERIC	Philippe JESTIN	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Commission intercommunale d'accessibilité	Nadine LE BOEDEC	Emmanuel MARTINEAU MARCENY	Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Domaine	**Élu référent**		**Vote**
Défense	Patrick LE GUENNEC		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1
Sécurité routière	Pascal LE NY		Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 1

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Gilles CARRERIC

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

MAIRIE DE LANESTER 56 (MORBIHAN)